	N°	1	7	3
--	----	---	---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

OBJET:	L'an deux mil neuf Le lundi 30 mars à 9 h 30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY. Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 mars 2009, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint		
- Animation de bassin versant - Plaquette de	Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, MAQUET, PECQUERY, SENECAL.		
sensibilisation des maires à la gestion des eaux pluviales	Absents excusés: Mme, HUREL, MM. ARCILLON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, JUMEL, LOIN, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)		
- Animation de bassin versant - Plaquette de sensibilisation de			
maires à la gestion des eaux pluviales			
DATE DE LA CONVOCATION :	Les objectifs de la plaquette de sensibilisation à destination des élus locaux sont les suivants :		
16 mars 2009 (2ème convocation suite à l'annulation du CA du 20/03/09 faute de quorum)	 expliquer l'intérêt de la gestion durable des eaux pluviales et des techniques alternatives au tout réseau sur le bassin de la Bresle, faire comprendre les différentes échelles de gestion des eaux pluviales (bassin versant, unité urbaine, projet urbain,), focaliser le rôle du Maire dans l'écheveau d'acteurs et de compétences, promouvoir les outils dont l'élu dispose pour améliorer la situation sur sa commune et sur le(s) sous bassin(s) dont son territoire dépend. 		
NOMBRE DE DELEGUES :	L'option d'un document spécifiquement adressé aux particuliers est à l'étude. Ce document viendrait compléter le précédent pour présenter aux particuliers différents dispositifs de gestion individuelle des eaux pluviales (tranchées d'infiltration, noues,).		
En exercice 15	Pour cette action, il sera fait appel à un prestataire pour travailler graphismes et mise en page. Cette opération est estimée à 3000 € T.T.C. d est inscrite au budget de l'Institution pour l'année 2009. Potentiellement, l'Agence de l'eau Seine-Normandie pourrait constituer un partenaire financier.		
Présents 6 Votants 6	Par anticipation, le Conseil d'administration décide de la réalisation de cette opération, inscrit les crédits nécessaires au budget 2009 et autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet (sollicitation des financeurs, signature du marché, etc).		

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY